

Contre les agissements discriminatoires et oppressants.

**Contre les violences sexistes et sexuelles
En milieu festif pour les équipes organisatrices,
bénévoles et artistes.**

Cette charte de bonne conduite découle d'une observation de comportements sexistes, homophobes, transphobes, LGBT+phobes, racistes, (mais aussi validistes, grossophobes, etc) dans l'ensemble de la société et donc dans nos entourages. Nous souhaitons à travers cette charte interne, nous rendre soucieux d'un environnement sain et safe pour toutes et tous dans nos espaces d'organisations collectifs et festifs, au sein même des organisatrices et organisateurs ainsi que les bénévoles prenant part à un événement quelconque de l'association. Nous encourageons chacune et chacun à être vigilant.es sur ces questions là.

Nous devons collectivement veiller à ce que tout se passe pour le mieux et ne pas reproduire des comportements discriminatoires.

Nous faisons du son pour tout le monde et dans notre mouvement il n'y a pas de places pour ces choses là.(ni même ailleurs)

Nous rappelons donc quelques bases qui pour nous sont essentielles.

1. *Je ne qualifie pas une personne ni son travail par un qualificatif qui fait référence au sexe, genre, à l'orientation sexuelle, à l'origine, ou plus globalement aux 25 critères de discrimination que la loi stipule.*

2. *Je ne marque pas de signe de supériorité dans ma façon de parler à autrui en utilisant "ma jolie" ni "mon petit" ni "le bleu" ni "la nouvelle" mais j'utilise le prénom ou surnom de mon pote ou ma pote ou collègue.*

3. *Je ne fais pas de remarque sur l'apparence physique qu'elle soit positive ou négative, les gens font ce qu'ils veulent et n'ont pas besoin de ton avis.*

4. *Je ne touche pas mes "collègues", frôlements, chatouilles, sans leur consentement..*

5.

Si on me dit "non", "stop", "arrête", j'en tiens compte dès la première énonciation.

6.

Je ne justifie pas mes comportements inadaptés par la fête ou l'alcool.

7.

Personne n'a à justifier un propos, un comportement, une situation qui le/la mette mal à l'aise. Personne vous doit d'explications sur son passé, ses traumas et expériences vécues. Aussi les questions intrusives sur l'intimité ou l'identité des personnes notamment les personnes trans ne sont pas tolérables. Ce n'est pas parce que vous ne comprenez pas quelque chose que cela n'existe pas. Ne fatiguez pas les personnes concernées avec vos questions et justifications à moins qu'elles le veuillent vraiment bien.



***Le consentement est explicite, Enthousiaste,
Libre et Eclairé (en pleine conscience et possession de ses capacités physiques et mentales),
Réversible (tu peux changer d'avis à n'importe quel moment),
Spécifique (une pratique, une fois),
Informé (ist, etc).***

Un "peut-être", une hésitation n'est pas un "oui".

Insister et rendre quelqu'un.e mal à l'aise c'est du harcèlement.

Personne ne doit rien à personne peu importe ses habits, son comportement, ou même vos antécédents si vous vous connaissez.

Céder n'est pas consentir.

Si vous êtes la cible de comportements inadaptés, parlez : ce n'est à vous de d'absorber les invectives inadaptés des autres.

Vous pouvez contacter les personnes désigner de "la brigade du kiff" ou vous rendre sur le stand de prévention/RdR pour faire part de comportements inappropriés ou subis. Des personnes formées sont là et permette une écoute.



Exemple à mettre en évidence :

"oh ca va c'était pour rire" : une vraie bonne blague n'a pas besoin d'être justifiée. Fais des blagues qui n'oppressent pas les gens ou qui ne cautionnent pas la culture du viol. Fais des blagues sur les banquiers ou les dinosaures.

"oui mais moi quand je dis pédé ou pute ca ne veut pas dire ça" : dis le mot que tu voulais dire alors!

Les regards insistants, les mimes grossiers rappelant des actes sexuels, des mots tels que " salope, pute, enculé, pédé et autres" sont des **outrages sexistes**.

Les comportements et paroles du type "contre un ptit massage je m'en occupe"
"un bisous et je prend ton créneau au bar" relève du **harcèlement sexuel**.

Un baiser forcé ou sans consentement, une main aux fesses, une étreinte non consentie se qualifie en **agression sexuelle**.

une pénétration, vaginale, anale, fellation sur l'auteur ou par l'auteur est un **viol**.

Une personne ivre, intoxiquée ou endormie n'est pas en capacité de consentir.

Ensemble prenons conscience de ces enjeux en milieu festif et agissons.

Prêtez attention les un.e.s aux autres pour que personne ne gâche la fête !